



MONTBETON



Bulletin municipal
Juin 2016

Le mot du maire



Montbetonnaises, Montbetonnais,

La gestion d'une commune devient de plus en plus compliquée avec des aides financières qui diminuent mais avec toujours de nouvelles normes ou règlementations à mettre en place.

La réforme territoriale contenue dans la loi « NOTRe » est en cours d'application.

Le texte supprime la clause générale de compétence pour les départements et les régions et il renforce le rôle de la région en matière de développement économique.

Les services de transport routier départementaux et les transports scolaires sont confiés à la région. Le département reste responsable des compétences de solidarité.

Par ailleurs, la loi vise à renforcer les intercommunalités. Les intercommunalités passeront de 5 000 à 15 000 habitants et seront organisées autour de bassins de vie.

Pour notre département ces regroupements présentés par le préfet sont en cours d'installation afin de créer de plus grosses structures. Pour le Grand Montauban, il est prévu de prendre en compte la commune de Reyniès.

Les communes vont également perdre les compétences en matière d'eau et d'assainissement, cependant ce transfert obligatoire aux communautés de communes et aux communes d'agglomération est reporté au 1er janvier 2020.

En 2017 le PLU deviendra intercommunautaire, et c'est le SCOT, schéma de cohérence territoriale, qui va déterminer à l'échelle d'un groupement de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.

Malgré ces contraintes nous continuons d'avancer mais toujours avec prudence.

Chaque année nous essayons de réaliser de nouveaux travaux et aménagements afin que Montbeton reste un beau village où il fait bon vivre, tous ces travaux d'un coût important sont possibles grâce au budget Communautaire et à la collaboration étroite entre les équipes du Grand Montauban et de la commune.

A l'approche de la saison estivale, je vous souhaite à toutes et à tous de belles vacances.

Amicalement
Michel Weill, Maire et Conseiller départemental.

Sommaire

Edito du Maire	p. 2
Vie municipale	p. 3 à 9
Travaux et réalisations.....	p. 10
Cadre de vie, environnement	p. 11 à 13
Montbeton au quotidien	p. 14 et 16
Festivités, Animations, manifestations	p. 17 à 22
Associations	p. 23 à 25
Sportifs à l'honneur	p. 26
Ecole	p. 27 à 31
Institutions	p. 32 et 35
Prévention et sécurité	p. 35 à 37
Civisme et Savoir vivre	p. 38
Grand Montauban	p. 39 et 40
Rétrospective	p. 40 et 41
Etat civil	p. 42
Services	p. 43

Mairie de Montbeton
Tél. 05 63 67 40 10 - Fax 05 63 30 01 24
www.ville-montbeton.fr
mairie-montbeton@info82.com

Directeur de la publication : Michel Weill
Rédaction et maquette : Commission Communication
Photos : Nadine Bouvet - Régis Paulin
Dépôt légal en cours
Impression : Europrint 82 - Montech - 05 63 27 56 34

■ ■ ■ Cérémonies des vœux

Les grands moments de retrouvailles et de partage que sont les cérémonies de vœux sont essentiels dans la vie d'une commune et représentent des rendez-vous annuels privilégiés pour chacun.

Vœux aux employés communaux

Le conseil municipal et les employés communaux, en activité ou retraités, étaient heureux de se retrouver dans l'intimité du traditionnel repas de fin d'année. Une soirée dans la joie et le partage pour lancer l'année 2016 et aborder avec confiance les défis à venir.

Mr le Maire a profité de la soirée pour souligner, en son nom et celui de l'ensemble des élus, la place de chaque service de la commune comme maillon essentiel à la qualité de vie du village.

Ce résultat n'est possible que grâce à une véritable chaîne de réussite de l'ensemble des services des agents techniques, du secrétariat de Mairie, des agents scolaires et périscolaires, des agents de l'EHPAD Résidence Pagomal sous la direction de M. Visinoni sans oublier

les membres du CCAS qui participent activement à l'action sociale de cette institution.

L'engagement des élus est essentiel, de manière globale ou individuelle, dans les différentes commissions mises en place. Cette force d'implication portée avec passion et souvent en parallèle d'une propre activité professionnelle mérite d'être soulignée et honorée.

Le défi quotidien est de conserver, malgré la masse accrue de travail dans une commune en perpétuelle évolution, une efficacité et une énergie absolue au service des administrés.



Vœux à la population

En ce Vendredi 15 Janvier les élus accueillent près de 500 Montbetonnais (ses), les représentants d'associations, les élus des communes voisines, de la Communauté du Grand Montauban et les représentants d'institution comme la Gendarmerie.

La soirée s'est poursuivie par un exposé du bilan de l'année écoulée, les projets et perspectives pour 2016, la partie budget et finance, la vie du groupe scolaire Pierre Bonhoure et de la maison de retraite communale, la Résidence Pagomal.

De manière plus globale, et malgré les dotations de l'Etat en baisse, la commune fait le choix de poursuivre les actions structurantes répondant de manière pragmatique aux besoins de la population.

La dernière partie de la soirée a été consacrée aux remerciements multiples et variés adressés à tous ceux qui, de près ou de loin, participent à la qualité de vie du village.





■ ■ ■ Cérémonies des vœux

Vœux aux associations

Comme chaque année l'équipe municipale présentait ses vœux aux associations montbetonnaises, une occasion de leur rendre hommage et de les remercier.

Le dynamisme d'une commune se mesure également au dynamisme de ses associations et de l'investissement des bénévoles.

Avec près de 30 associations, la vie associative de Montbeton est d'une grande richesse de par la diversité des activités proposées, que ce soit dans le domaine sportif, culturel et social.

Evoquer les associations c'est évoquer l'état d'esprit des bénévoles engagés dans le bien vivre ensemble, participants activement au service d'un village attrayant. Chaque association s'est exprimée sur le bilan de l'année écoulée mais également sur la programmation des manifestations et animations 2016.

De son côté la Mairie a présenté et distribué un dossier à remplir par les associations ce qui permettra une mise à jour des coordonnées, d'anticiper le planning d'utilisation des nombreuses salles mises à disposition, ou même gérer la demande de divers matériels lors des manifestations.

Divers sujets ont été évoqués comme le rappel sur l'interdiction de fumer dans les salles communales, le partage de celles-ci dans le respect mutuel.

Un appel à bénévoles a été lancé pour intervenir dans le cadre du PEDT du temps périscolaires et par là même une occasion de remercier les premières associations qui se sont lancées dans cette aventure.

De manière unanime les employés communaux ont été associés au succès de la vie associative en assurant une aide logistique et technique tout au long de l'année.



■ ■ ■ Commémoration



69^{ème} commémoration armistice du 8 mai 1945

Les habitants se sont retrouvés nombreux à la stèle des Fusillés puis au Monument aux Morts pour la commémoration de l'armistice du 8 Mai 1945.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Conseil Municipal, des représentants des Anciens Combattants, des associations, des représentants de la Gendarmerie et des habitants venus nombreux.

Après la lecture des textes par M. le Maire ponctuée par la « sonnerie aux morts » et la minute de silence, les jeunes enfants de la commune ont déposé les gerbes de fleurs au Monument aux Morts.



La vie des français sous l'occupation

A l'occasion de la célébration du 8 mai 1945 nous nous sommes interrogés sur la vie quotidienne des français pendant l'occupation nazie durant la deuxième guerre.

Voici le premier épisode avec l'instauration du rationnement de 1940 à 1950

Dès 1940 la désorganisation économique liée à la guerre et à l'envoi des hommes sur le front entraîne des pénuries. La situation se dégrade encore après l'armistice du 22 juin avec l'occupation de la moitié nord de la France (région la plus riche économiquement), les prélèvements allemands et le blocus mené par les anglais, qui gênent le commerce.

Ayant déjà expérimenté un système de rationnement une vingtaine d'années plus tôt, il a été relativement facile pour les autorités de mettre en place un système s'inspirant de celui-ci. Un Ministère du ravitaillement fut créé. Le dimanche 10 mars 1940, un décret et un arrêté interministériel paraissent au journal Officiel, fixant la date du recensement et les conditions d'établissement des cartes de rationnement, impliquant que chaque personne doit remplir une déclaration le 3 avril au plus tard afin d'être classé dans une des catégories prévues pour l'alimentation et le charbon. Le 5 mars, un nouveau décret fixe les restrictions sur la viande. Le boeuf, veau et mouton sont interdits à la vente en boucherie trois jours consécutifs par semaine ; la viande de charcuterie pendant deux jours et la viande de cheval, mulet et âne pendant une journée. Toujours en mars, des décrets imposent la fermeture des pâtisseries et l'interdiction de la vente d'alcool. Les premières cartes de rationnements sont distribuées dès octobre 1940 pour les produits de base : pain, viande, pâtes, sucre. Le rationnement s'est mis en place par le biais de cartes d'alimentation et de tickets. La population Française (à l'exception des militaires) était partagée à l'origine en sept catégories. A chacune correspondait une carte spécifique :

Catégorie E :

Enfants des deux sexes âgés de moins de trois ans.

Catégorie J1 :

Enfants des deux sexes âgés de trois à 6 ans révolus.



Catégorie J2 :

Enfants des deux sexes âgés de 6 à 12 ans révolus.

Catégorie J3 :

les jeunes de 13 à 21 ans ainsi que les femmes enceintes. *

Catégorie A :

Consommateurs de 12 à 70 ans ne se livrant pas à des travaux de force.

Catégorie T :

Consommateurs de 14 à 70 ans se livrant à des travaux pénibles nécessitant une grande dépense de force musculaire.

Catégorie C :

Consommateurs de 12 ans et sans limite d'âge se livrant personnellement aux travaux agricoles

Catégorie V :

Consommateurs de plus de 70 ans dont les occupations ne peuvent autoriser un classement en catégorie C.

Selon les catégories, les rations journalières oscillaient entre 100 et 350 grammes par jour pour le pain ; de 180 grammes par semaine pour la viande ; de 500 grammes de sucre par mois. Le lait était réservé aux catégories E, J et V. Le vin était réservé à la catégorie T, etc.

Exprimé en rations journalières individuelles, on a en moyenne : 250 grammes de pain, 25 grammes de viande, 17 grammes de sucre, 8 grammes de matière grasse et 6 grammes de fromage.



Avec un tel rationnement, la nourriture d'un homme ne dépasse pas 1200 calories/jour alors qu'il est généralement admis qu'il en faut 2400 !

En janvier 1941, la vente du café pur et succédanés purs sont interdites. Seuls les mélanges agréés peuvent être vendus. C'est également le mois de la mise en place de tickets de rationnement pour le charbon, en trois couleurs différentes correspondant aux critères suivants : (rouge: prioritaire, pour les foyers ne disposant pas de gaz ou électricité pour cuisiner; violette: prioritaire, réservée aux foyers sans gaz ou électricité et ayant des enfants de moins de 6 ans ou des vieillards de plus de 70 ans; jaune: attribuée à tous les foyers, mais ne pouvant servir que s'il restait un tonnage de charbon disponible après avoir servi les foyers titulaires de cartes rouges et violettes).

Mi Février 1941, institution du rationnement pour les vêtements et autres articles textiles avec mise en place de bons d'achat et autorisations spéciales. Il y a 3 catégories :

- 1) enfants de moins de trois ans (E) : délivrance de droit pour les besoins normaux.
- 2) enfants de 3 à 17 ans (J1 + J2 + J3 partiel) délivrance de bons en cas de besoins urgents justifiés.
- 3) Toutes personnes de plus de 17 ans : Aucun bon d'achat, sauf en cas de mariage, grossesse, deuil ou retour de captivité.

En mars 1941, création de bons d'achat spécifiques pour les femmes enceintes, regroupant les besoins d'un enfant de moins d'un an. Une liste très précise est établie comportant entre autres : 3 langes en coton, 24 couches ou triangles, 2 langes en laine, 6 brassières de laine premier âge, 100 grammes de laine à tricoter, etc...

En ce qui concerne le pain, la ration journalière descendra à 275 grammes jour en 1942. Ce pain (de régime) était constitué de farines de maïs, fève, seigle ou orge auquel on ajoutait des brisures de riz.

La couleur des tickets variait en fonction du produit : violet pour le beurre, rouge pour le sucre, brun pour la viande, vert pour le thé ou le café. Les carnets de tickets avaient une validité de six mois ; Ils devaient obligatoirement porter le tampon de la ville du domicile. Tous les achats particuliers étaient notés au dos des carnets :

textiles, charbon etc. ainsi que le cachet de l'épicier attitré.

Pour la période 1943 - 1944, le manque de produits est tel que de nombreux coupons ne furent pas utilisés. Il fallait se débrouiller pour survivre et le marché noir (marché parallèle) était en plein développement. On cultivait à domicile tout ce qui était possible, dans des bacs sur les balcons, dans les cours, rebords des fenêtres etc. Le café était remplacé par la chicorée ou de l'orge grillée.

Les commerçants devaient, chaque mois faire l'inventaire des tickets reçus de leurs clients pour pouvoir se réapprovisionner auprès de leurs fournisseurs. Des fermetures sont imposées, principalement aux bouchers/charcutiers des villes dépassant leur quota d'abatage, pour s'assurer que les quantités vendues correspondent aux bons de réapprovisionnement.

Enfin, les prix n'ont cessé d'augmenter pendant la guerre, plus rapidement que les salaires.



■ ■ ■ Changement à l'accueil de la mairie



Elodie FERRIE, notre secrétaire a choisi de partir travailler vers de nouveaux horizons. Elle avait été recrutée le 1 octobre 2011 suite au départ en retraite de Jean-Claude Zennaro. Elle avait en charge l'accueil du public, la cantine et l'état-civil.

Durant ces années nous avons pu apprécier sa gentillesse, sa compétence et son esprit d'initiative. Nous lui souhaitons un plein épanouissement dans son nouveau poste, au service des mairies de Piquecos et Montrastuc, villages plus proches de son domicile.

Pour la remplacer à compter du 2 mai, nous avons recruté Stéphanie PARAYRE. Cette jeune femme a suivi une formation au centre de gestion et depuis 3 ans elle assurait un remplacement à la mairie de Montbartier. Pendant un mois, en binôme avec Elodie, Stéphanie a pu se familiariser avec ses nouvelles fonctions.



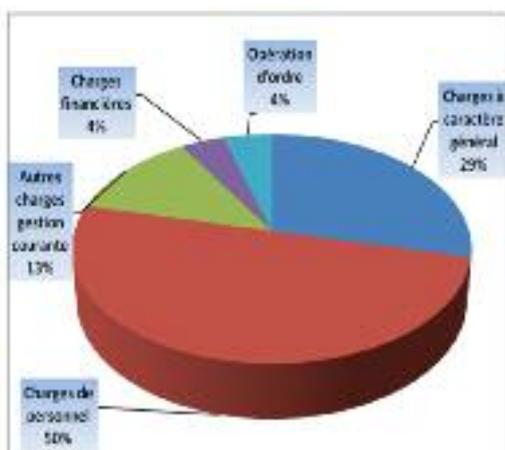
Elle est maintenant prête à vous accueillir avec le sourire et à vous aider dans toutes vos démarches administratives.

■ ■ ■ Budget Communal

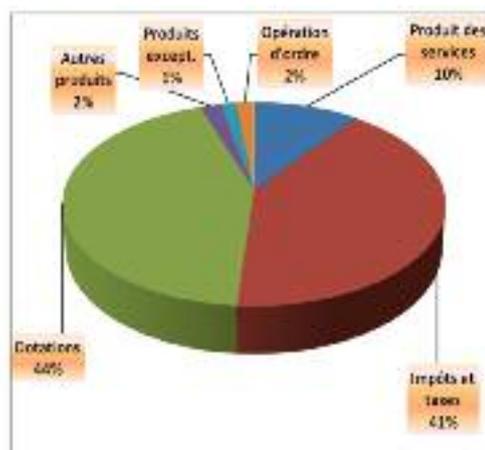
Le 15 mars 2016 le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les comptes administratifs et les comptes de gestion relatifs à l'exercice 2015 concernant le budget communal, le budget cantine et le budget assainissement. Les collectivités locales doivent participer à l'effort budgétaire de notre pays mais elles doivent également poursuivre les investissements. Ces préoccupations animent l'ensemble de notre équipe municipale au travers d'une politique budgétaire tournée vers l'avenir mais respectueuse des équilibres financiers.

Compte administratif budget communal : Fonctionnement

Fonctionnement Dépenses		Fonctionnement Recettes	
Charges à caractère général	433 988 €	Impôts et taxes"	707 608 €
Charges de personnel	759 742 €	Dotations	749 493 €
Charges de gestion courante	190 984 €	Produit des services	174 849 €
Charges financières	62 424 €	Autres produits	34 098 €
Opérations d'ordre	69 376 €	Produit exceptionnel	25 643 €
		Opérations d'ordre	25 354 €
Total dépenses	1 516 514 €	Total recettes	1 721 632 €



Dépenses de fonctionnement 1 516 514 €



Recettes de fonctionnement 1 721 632 €



Compte administratif budget communal : Investissement

Cette année nos investissements ont pu être réalisés par de l'auto financement.

Investissements	Montant TTC
Maison SIMEON	83 500,00
Sanitaires	44 500,00
Fin Local Chasseurs	18 800,00
Equipement Urbain	13 700,00
Monuments aux Morts	9203,00
Equipement Ecole	7900,00
Equipement Foyer	6000,00

Budgets primitifs 2016 :

Les projets de budgets primitifs établis par la commission des finances ont été votés à l'unanimité lors de la séance du 12 avril 2016.

Le budget communal s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement 2 453 656 €
Section d'investissement 1 147 820 €

Le budget assainissement s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement 784 084 €
Section d'investissement 646 414 €



Fiscalité 2016 :

Concernant les recettes, les deux principaux leviers sont les dotations-participations de l'état, les impôts et taxes. Actuellement la difficulté réside dans le manque de visibilité sur la baisse des dotations de l'état (-32400€ en 2015 et -17000€ en 2016) et sur la perte éventuelle du fond de péréquation intercommunal (73 000€).

Le conseil municipal a donc modifié les taux d'imposition pour le budget 2016 en votant une augmentation de 4% des trois taxes soit une recette fiscale attendue de 641 919€.

Pour 2016 les taux sont ainsi portés à

- Taxe d'habitation 5,52%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 13,66%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 114,17%

Les taxes communales chez nos voisins en 2015 :

	Montbeton	Lavilledieu	Lacourt	Montech	Bressols
T H	5,31%	10,03%	18,10%	21,76%	5,94%
F B	13,14%	15,21%	11,42%	30,68%	10,95%
F N B	109,83%	141,54%	99,11%	130,93%	81,97%

■ ■ ■ Plan Communal de Sauvegarde



Depuis 1950, pas moins de 90 événements climatiques très graves se sont produits en France.

Chaque année, ces catastrophes entraînent une trentaine de décès et des centaines de millions de dégâts, 96 % des

communes Françaises ont déjà été concernées au moins une fois par un arrêté de catastrophe naturelle.

Citons, à titre d'exemple, un coup d'eau qui va inonder rues et maisons suite à un violent orage, une tempête qui va priver le village d'électricité et d'eau ou bloquer les voies de communication, une intoxication alimentaire collective... Dans tous les cas le maire, les élus, les services communaux seront sollicités par les habitants. A fortiori il en sera de même pour les risques majeurs : séisme, accidents industriels...

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est une organisation de réponse face aux événements dommageables qui peuvent frapper la commune en affectant la population.

Le PCS est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles de la réserve communale de sécurité civile (1), professions médicales, entreprises partenaires, etc...) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. Il est l'instrument pratique d'organisation de la réponse communale dans tous les cas.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Le PCS est l'organisation élémentaire de la solidarité entre habitants sous la tutelle naturelle de la municipalité.

Le PCS qui ne mobilise que les moyens existants sur la commune s'inscrit dans une préparation opérationnelle d'ensemble. La « sauvegarde » n'est pas une nouvelle mission confiée à la commune. Elle n'impose pas que les élus deviennent des spécialistes du risque.

Le PCS organise la continuité et la montée en puissance des missions courantes de la commune en situation dégradée.

En temps normal, le maire est chargé de tout ce qui intéresse la commodité du passage dans les rues. Qui peut dégager les chemins et les routes obstrués par des arbres tombés pour

rétablir la circulation ? Il en est de même pour l'approvisionnement d'urgence en eau potable l'accueil et l'information d'administrés sinistrés...A cela s'ajoute, l'organisation de missions spécifiquement liées aux situations d'urgence telle l'alerte ou l'évacuation des populations. Le PCS doit permettre de répondre aux questions du type : « S'il faut mettre des sinistrés à l'abri, quels locaux seraient accessibles, comment les ouvrir, où trouver les équipements nécessaires etc... »

Le PCS développe la première réponse publique de proximité en matière de sauvegarde face aux situations de catastrophe. La réponse de proximité de secours est, quant à elle, offerte par les services d'incendie et de secours.

(1) La Loi n°2004-811 de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 offre désormais un cadre opérationnel et juridique au maire qui souhaiterait impliquer ses concitoyens dans la gestion de crise, à travers la possibilité de mettre en place une réserve communale de sécurité civile.

Composée de personnes volontaires et bénévoles désireuses de s'investir au service de leur commune, la réserve communale a vocation à renforcer ponctuellement les moyens municipaux mobilisés pour faire face aux accidents et catastrophes affectant le territoire.

Exemple de crises pouvant toucher la population :

- Tempête (vous connaissez...)
- Inondation (Bien que peu probable, au nord de la commune cela toucherait 213 logements soit 511 personnes)
- Grand froid, froid extrême
- Transport matière dangereuse (voies routière et ferroviaire)
- Chute d'aéronef (exemple A320 dans les Alpes en mars 2015)
- Nuage toxique
- Incendie
- Épidémie / épizootie
- Explosion

Et bien d'autres...





Ancien appartement de l'École Pierre Bonhore

L'appartement du dernier étage a fait l'objet d'une rénovation complète des sols, des murs, des peintures et des plafonds.



Club house du stade Pagomal

Les sanitaires, douches et vestiaires du stade Pagomal ont entièrement été rénovés.

D'importants travaux de peinture, de carrelage, changement de sanitaires et petits mobilier ont été entrepris pour le confort des jeunes footballeurs.



Extension réseau égout

Un tronçon de réseau d'assainissement égout (eaux usées) a été prolongé route de Lacourt St Pierre (partie entre le croisement chemin de L'Oratoire et croisement chemin de Tournès). Cela a permis le raccordement de 8 maisons.



Attention travaux !



Aire de jeux

La nouvelle aire de jeux type pyramide de corde destinée à la catégorie d'enfants de 4 à 12 ans est en cours d'installation et de finition près de la Mairie. Cette structure et les sanitaires publics seront opérationnels à point nommé pour les vacances d'été.



Enfouissement des réseaux électrique et téléphonique, route de Montauban

Le chantier d'enfouissement de l'ensemble des réseaux électrique et téléphonique aériens route de Montauban (tronçon situé entre le giratoire de La Mairie de Lacourt Saint Pierre et celui de la Mairie) débuteront dans le courant du second trimestre de cette année.



Aménagements paysagers et urbains

Route de Verlhaguet

L'accotement gauche de la route a été enherbé et des plots en bois de protection ont été installés pour empêcher le stationnement des véhicules. Cet aménagement rend un bel effet verdoyant à ce tronçon de route.



Abords de la Médiathèque

Les renforcements extérieurs du bâtiment moderne compliquaient l'entretien des espaces verts. Afin de pallier à cette difficulté et dans un même temps embellir cet espace, des pittosporum, weigelia, seringat et hortensias ont été plantés.

Remplacement des arbres

Allée des Mûriers

L'ensemble des mûriers côté droit a été remplacés par des tilleuls. Cette opération a été rendue nécessaire du fait de l'état très dégradé et même en fin de vie de ces arbres. Mais l'esprit initial de deux rangées d'arbres est bien conservé.



Ecole

Plusieurs arbres dans un état végétatif ont dû être remplacés à l'intérieur de l'école et sur le parking. Des tilleuls ont été replantés pour le parking et des catalpas pour l'école.



Espace boisé Jean Bourdette

Des rosiers ont été plantés, des tables et bancs installés pour les promeneurs. Un parking, côté route de Boutuguet, a également été aménagé.

Le sentier est éclairé à l'aide d'un équipement à ampoules économiques à leds et détecteur de présence. Des bancs et poubelles ont été installés le long du stade entre les mûriers platanes.





Abords de la mairie

Les espaces du parking de la Mairie ont été repensés avec des plantes plus résistantes comme des vivaces. Un décor original avec une sculpture en pierre et un tapis de paillage vient agrémenter le tout. Cette création remplace les rosiers. Les abords de l'enceinte du Centre Bellissen côté Allée des Mûriers sont égayés avec des perennes minor blanches et violettes.



Fleurissement

L'été est bien là et avec lui le fleurissement estival de la commune. Les agents communaux se sont mobilisés pour parfaire les plantations, les jardinières ont des couleurs éblouissantes et les parterres sont luxuriants.

Les giratoires de la mairie ainsi que celui de route de Lacourt sont fleuris avec : cléome, amarante, scaveola, rudbeckia, coréopsis et zinnia.

Pour la place du village nous avons un fleurissement avec : coleus, gaura et trois pétunias de couleurs différentes.

Éric est revenu d'un stage d'études à Nantes avec des idées nouvelles nous permettent aujourd'hui de réaliser des originalités en fleurissement et décoration. Il est intéressant d'avoir une liberté de création pour compléter l'existant des jardinières et autre giratoire. Le déroulé de fleurs devant la mairie est un exemple concret avec un clin d'œil au tour de France.

En ce qui concerne le changement opéré dans les massifs de la mairie, il s'agit de ce que l'on appelle « la gestion différenciée » une façon de gérer les espaces verts qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins. Les graminées, lavandes, stipas et phormiums ne sont pas gourmands en eau et demande un entretien minimal.

La décoration de certains massifs avec de drôles de créatures ajoute aux aménagements une touche de couleur et de curiosité.



■ ■ ■ Recyclage

Opération récupération des sapins

On peut se séparer de nos arbres de Noël sans forcément passer par la case poubelle mais leur donner une seconde vie.

Pour la première fois dans la commune, un point de collecte des sapins a été mis en place après les fêtes de fin d'année. Un enclos a été prévu au centre commercial, et à disposition pour venir y déposer les sapins. Le ramassage a été assuré par les agents communaux. Les sapins y compris les tailles d'arbres ont été broyés, transformés en compost ou paillage et réutilisés dans les massifs.



Terreau des chrysanthèmes

Les chrysanthèmes déflouris du cimetière et jetés par les familles ont été recyclés. Le terreau contenu dans les pots a été récupéré et a servi à la production d'un mélange utilisé pour les plantations des espaces verts du village.



Tables à l'espace boisé Jean Bourdette

La mairie a récupéré des tables de pique-nique réformées auprès des Autoroutes du Sud de la France. Les agents communaux les ont entièrement rénovées. Ils ont préparé les emplacements et enfin installé ce matériel dans l'espace boisé.





■ ■ ■ **Action Solidaire**

Le point de collecte des bouchons initié par la municipalité et mise en place à la Mairie au profit de l'association « les bouchons d'amour » connaît un succès fulgurant.

On peut dire fièrement que la collecte fructueuse dépasse toutes les espérances et pronostics dans ce domaine.

Un grand MERCI à tous les contributeurs, d'hier, d'aujourd'hui et de demain !



■ ■ ■ **Que faire si un essaim d'abeilles s'installe au jardin ?**



Les abeilles appartiennent à une espèce protégée par la loi et même les pompiers ou les entreprises de désinsectisation n'ont pas le droit de les détruire.

Les abeilles butineuses sont des auxiliaires indispensables pour la pollinisation de nombreuses plantes. Elles produisent également des substances grandement appréciées pour leur goût et/ou leurs vertus : le miel, le pollen, la gelée royale, la propolis et cire.

Les abeilles ont une vie sociale très évoluée. Dans la ruche, la colonie d'abeilles se développe uniquement grâce à la ponte de la reine, « mère de la colonie ». Lorsque la ruche devient trop petite et que la reine est trop vieille les abeilles essaiment.

La colonie se scinde en 2 parties : la vieille reine part avec une partie des abeilles ouvrières et des mâles, les faux bourdons, tandis que dans la ruche les abeilles veillent à la naissance d'une nouvelle reine. L'essaimage a lieu à la belle saison, en mai et juin, suffisamment tôt pour que l'essaim puisse s'installer et amasser des provisions avant l'hiver.

L'essaimage

L'essaim sort par beau temps, au milieu de la journée, entre onze et quatorze heures. Après s'être gorgées de miel pour tenir quelques jours, les abeilles quittent en masse la ruche et se rassemblent dans les airs avant de se fixer en grappe sur un support proche de la ruche.

Ce premier arrêt de l'essaim est provisoire. Les abeilles éclaireuses sont parties à la recherche d'un abri où la future colonie s'installera définitivement : un arbre creux, un gîte dans un bâtiment, une cheminée abandonnée. Dès que le futur logis est accepté, l'essaim se remet en vol pour parcourir parfois plusieurs kilomètres.

Que faire face à un essaim ?

Cet essaim comporte plusieurs dizaines de milliers d'abeilles (environ 40 000 abeilles)

Lorsqu'un essaim atterrit dans les parages de votre propriété, il ne faut pas paniquer. Très souvent, il sera reparti avant le soir. Si la pluie arrive, l'essaim peut rester plusieurs jours mais s'en ira à la première éclaircie.

En premier lieu, le laisser tranquille. Encore une fois, ne pas s'affoler. La meilleure solution consiste à appeler la mairie (05 63 67 40 10) qui contactera un apiculteur. Celui-ci sera doublement heureux de rendre service et d'agrandir son élevage, évitant aux abeilles une mort précoce. Vous pouvez également vous adresser aux pompiers qui n'interviendront pas mais ils aiguillent généralement vers les apiculteurs.

Au début de l'essaimage, les abeilles ne sont pas agressives. Il n'en est pas de même lorsque l'essaim s'est installé à un endroit depuis quelques jours et qu'il a commencé à construire des rayons. Dans ce cas, les abeilles n'apprécient guère d'être dérangées et défendent leurs installations.

Prudence : Il ne manifeste en général aucune agressivité dès lors que son arrivée, sur le lieu où vous le découvrez, est récente (quelques heures). Toutefois, il convient d'être prudent et de ne pas laisser les enfants s'approcher de l'essaim. Les animaux aussi, tel que les chiens, seront mis à l'écart car ils craignent évidemment les piqûres des abeilles et ont beaucoup de mal à se débarrasser de celles-ci lorsqu'elles se prennent dans leur toison.

La cueillette de l'essaim est une affaire de professionnels qui demande de l'expérience et un matériel adéquat. La difficulté du travail est liée à la position de l'essaim. Recueillir un essaim suspendu à une branche basse est plus aisé que de décrocher des abeilles sur un haut mur ou dans une cheminée !

■ ■ ■ Un site internet plus moderne et plus lisible...

Le site internet de la ville de Montbeton accessible à www.ville-montbeton.fr fait peau neuve.

Car le temps s'écoule très vite sur Internet, le site de la commune ne donnait plus satisfaction depuis sa création en 2009. Après plusieurs années de services le site souffrait d'une navigation peu pratique et d'une charte graphique peu moderne, autant d'éléments qui nuisent à la fréquentation par les internautes.

En partenariat avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique de Tarn-et-Garonne, nous avons souhaité faire revivre le site internet, améliorer ses fonctionnalités en modernisant essentiellement l'aspect visuel du site internet.

Mais rénover un site ne se limite pas à son design mais également à son contenu. Ainsi chaque rubrique a fait l'objet d'une actualisation. Vous trouverez toujours les mêmes rubriques mais leur lisibilité est facilitée.

Petit rappel des informations disponibles sur le site :

Une rubrique « Vie municipale » donnant notamment des informations concernant le conseil municipal et ses décisions
 Une rubrique « Vos démarches » pour vous apporter une aide pour toutes vos démarches administratives : Urbanisme – Etat Civil – Papiers d'Identité – Liste électorale – Recensement militaire – Inscription à l'école

Une rubrique « Enfance-jeunesse » pour tout ce qui concerne les enfants de 0 à 12 ans...

Une rubrique « Vie pratique » qui vous informe sur les commodités proposées sur la Commune ou la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban.

Une rubrique « Vie associative »

Véritable outil pour votre quotidien, les parents de l'école peuvent également avoir accès à leur « Espace famille » et payer les factures de la restauration scolaire en ligne. Les menus de la cantine sont également diffusés sur le site, un lien direct est proposé dès la page d'accueil.

Nous vous invitons donc à venir « surfer » sur ce nouveau site pour découvrir ou re-découvrir votre ville où il fait si bon vivre...





■ ■ ■ Histoire de la laïcité à la médiathèque



Une exposition, réalisée par Vivre en Europe avec la contribution de la Ligue de l'enseignement et le soutien de Solidarité laïque, sur le thème de « l'Histoire et actualités de la laïcité » s'est déroulée à la Médiathèque du 21 mars au 15 avril.

La visite des panneaux rappelait le combat pour la mise en place et la reconnaissance de la laïcité au cours de notre Histoire. On pouvait y trouver, en autres, la loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'État, des informations sur la doctrine laïque qui implique que les hommes «naissent libres et égaux en droit», une présentation de l'œuvre de Jules Ferry qui systématise la formation des maîtres, rend l'instruction obligatoire et institue une école gratuite et laïque, ou un rappel sur le combat laïque, combat contre l'obscurantisme qui suppose l'autonomie de pensée des individus et l'esprit critique contre l'endoctrinement. Socle essentiel du pacte républicain, la laïcité est inséparable de la démocratie, de la justice sociale, de la solidarité et de la paix civile.

Des rappels toujours importants surtout dans ces périodes troubles et difficiles que nous vivons.



La médiathèque vous accueille durant l'été le Mercredi de 17h à 19h

■ ■ ■ **Arbre de Noël de la mairie**

Le Dimanche 20 Décembre 2015 est une date mémorable sur l'agenda des enfants de Montbeton car c'est le jour du traditionnel et très attendu Arbre de Noël.

Les élus et les bénévoles des associations ont assuré l'organisation de cet après-midi récréatif.

Cette année le public et les artistes étaient invités par les réalisateurs du studio de production A.D.N (Arbre de Noël), Philippe et Thierry, à participer au clip vidéo de l'Arbre de Noël. Ils ont filmé, dirigé et mis en scène les troupes avec l'humour et la dérision qui les caractérisent.

Les numéros de danses et de gymnastique se sont succédé réservant, comme chaque année, surprises et émotions. Les apprentis artistes avaient assidument répété leurs numéros durant plusieurs semaines.

Un grand merci à Barbara et Nelly, les chorégraphes associées, qui les ont préparé ainsi que Nathalie au maquillage sans oublier les coiffeuses bénévoles.

Les élèves du groupe scolaire ont également participé au décor de la scène confectionnés durant les activités périscolaires en collaboration avec le personnel communal de l'école et les animateurs.



Le Père Noël n'a pas manqué cette date et était au rendez-vous pour la distribution des friandises. La journée s'est achevée par un goûter offert aux enfants.

Cette journée exceptionnelle laisse inévitablement un souvenir unique aux participants et invités venus nombreux.

■ ■ ■ **Des contes pour petits et grands**



Ce vendredi 29 janvier, dans le cadre des extras du festival « Alors Raconte », la Municipalité de Montbeton qui souhaite rester fidèle à ces rencontres conviviales, a choisi pour sa 20^{ème} édition de programmer le conteur Michel GALARET.

Dans l'après-midi il a conté pour les élèves de l'école élémentaire. Deux séances qui ont captivé et passionné les enfants, tous ces petits yeux brillants dans la pénombre de la salle qui se laissaient emporter par la magie des histoires.

En soirée devant 150 personnes, il a su partager sa sensibilité et sa générosité avec ses histoires tirées du sac, au gré de son humeur. Un public qui s'est nourri de mots et d'images le temps du spectacle.

La soirée s'est terminée par le pot de l'amitié et les discussions avec le conteur ont pu se prolonger jusque tard dans la nuit. Tout le monde est reparti avec des contes plein la tête,



en se disant vivement l'année prochaine pour d'autres voyages.

■ ■ ■ Lotos

Participer à un loto c'est participer activement à la vie associative montbetonnaise.



Le nom de « loto » vient de l'italien « lotto », qui signifie « lot ». L'invention du jeu de loto est souvent attribuée à l'Italien Benedetto Gentile. Ce dernier aurait tout simplement transformé en jeu le mode de renouvellement des membres du Conseil municipal de sa ville de Gênes. C'est François Ier qui l'aurait importé en France à son retour de la campagne d'Italie.

Inutile de dire que ce jeu de hasard a évolué et s'est modernisé au fil des siècles et des générations. Le mâis est remplacé par des jetons ou des pions magnétiques, le boulier et ses 90 boules parfois assisté par un écran numérique, le carton individuel remplacé par des plaques multiples...

On y gagne toujours des paniers garnis, des jambons

mais aussi de l'électroménager, des bons d'achats chez les commerçants et bien d'autres encore.

Les règles du jeu restent immuables. Les joueurs restent concentrés à l'énonciation des numéros et les heureux gagnants donnent de la voie en criant « quine » ou « carton ». Certaines parties spéciales avec des thèmes et des règles différentes, comme la quine chinoise ou les tombolas, égayent le jeu.

On profite de l'entracte pour boire et déguster les douceurs préparées par les bénévoles.

Les lotos organisés dans le village sont exclusivement réservés aux associations. L'ensemble des bénéfices réalisés participent au financement de leurs projets.



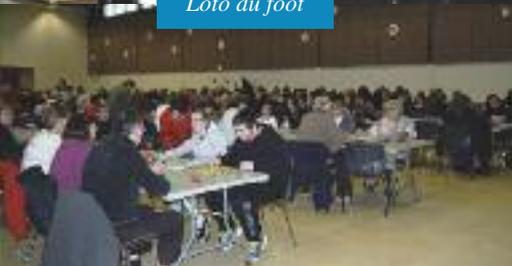
Loto du foot



Loto AP2EM



Loto du SAMBO



■ ■ ■ Réveillon de la Saint-Sylvestre

Tout s'annonçait pour le mieux pour ce réveillon de la Saint Sylvestre, une période de fête célébrant la fin d'année comme il se doit pour tous ceux pressés de quitter 2015 pour 2016.

Le champagne était au frais, la petite robe idéale pour madame enfin trouvée, le costume de monsieur fin prêt, les tables élégantes dressées, le DJ aux manettes et les bénévoles de l'école de Rugby pour accueillir les convives et animer la soirée.

Une fête qui a tenu ses promesses après l'essai transformé de 2014 par l'association A.M.R, sous le signe de la convivialité, du partage et des valeurs du rugby.



■ ■ ■ Bourse en tout genre !

L'Espace Culturel et Sportif Jean Bourdette se transforme de temps à autre en vitrine d'objets.

Les bourses aux jouets, puériculture et vêtements et autre qui y sont organisées permettent aux participants de vendre et/ou acheter des articles d'occasion en bon état et à moindre coût. D'une certaine manière on peut dire qu'ils participent à une démarche citoyenne.

Les bénévoles d'associations gèrent ces événements plusieurs mois en avance. Ils doivent rédiger et distribuer les bulletins de participation, gérer les inscriptions, organiser et installer les stands dans la salle, accueillir les participants et le public, tenir la buvette et la petite restauration.

L'affluence des visiteurs, à la recherche de la bonne affaire ou simples promeneurs ou même curieux du dimanche, démontrent le succès de ces manifestations populaires.

Depuis le début d'année 2 manifestations de ce genre ont eu lieu entre les murs de la salle Jean Bourdette :

L'association des Assistantes Maternelle **ASMATT** a organisé le **VIDE TA CHAMBRE** le 13 Mars 2016. L'ensemble des bénéficiaires a pour but de financer les activités ludiques des enfants dont elles ont la garde.

L'association **PLEINS PHARES 82** a organisé la **BOURSES AUX CADEAUX, JOUETS et LIVRES** le 21 Février 2016. L'ensemble des bénéficiaires a pour but de financer les activités et animations des membres du club motorisé.





■ ■ ■ Soirée cabaret



Le dîner spectacle, proposé chaque année par le Comité des Fêtes de Montbeton, dans une ambiance cabaret s'est déroulé samedi 9 avril à l'Espace Culturel Jean Bourdette.

Le repas gastronomique, servi dans une ambiance feutrée et raffinée, est entièrement élaboré et préparé par les bénévoles.

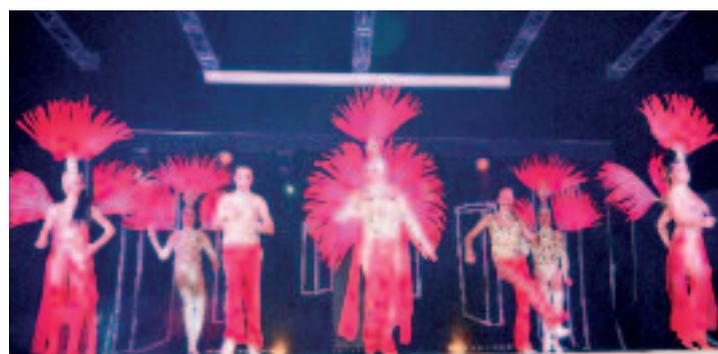
Le spectacle sur scène, grâce à la troupe les Oiseaux de Nuits, a totalement embarqué le public dans un tourbillon haut en couleur.

Les spectateurs ont vécu un moment de bonheur, pleins de plumes et de strass. Les artistes ont offert un cocktail détonnant de grâce, de charme et de rire dans un enchaînement de numéro de transformistes, de burlesques, de chants et chorégraphies dynamiques et modernes.



L'artiste fantaisiste Jean Fernand a également investi la scène le temps de faire revivre l'illustre Fernandel. Des sketches et histoires racontés avec l'accent qui sens bon la Provence et les cigales mais surtout avec la participation et la complicité du public. Un mélange heureux de rire et de mélancolie.

Une soirée qui laissera un souvenir impérissable pour l'ensemble des participants.



■ ■ ■ Séance de cinéma

Mettant à profit l'installation du matériel de projection à la salle de l'Espace Culturel Jean Bourdette, les membres de la Commission Culture ont décidé d'organiser une séance de cinéma gratuite et exclusivement réservée à un jeune public.

La mairie a fait appel à un distributeur spécialisé dans la vente de DVD incluant les droits de diffusion en projection publique non commerciale.

Près de 100 enfants prenaient place pour la séance de projection du dessin animé «Epic» programmée le 27 Avril, durant les vacances de Printemps. La séance s'est terminée par une distribution générale de friandises, douceurs sucrées bien appréciées !

Devant le succès de cette première édition la Municipalité envisage de renouveler l'expérience.



■ ■ ■ Apodis

Les acteurs de la troupe de théâtre APODIS sont remontés sur les planches de la salle Jean Bourdette pour interpréter en avant-première leur nouvelle pièce intitulée « José ... Fine ».

Un jeu de mot propice aux quiproquos en tout genre, aux situations cocasses et hilarantes, aux rebondissements et retournements, aux personnages caricaturaux et fantaisistes, aux mimiques et grimaces. En résumé tous les ingrédients habituels, dans la plus pure tradition du «boulevard», destinés à faire rire le public.

Le spectateur se laisse à chaque fois embarquer de bonheur, véritable complice des tribulations des comédiens. La grande nouveauté de cette pièce réside cette année dans le fait qu'elle a été entièrement écrite et mise en scène par Nathalie, membre de l'association.

Un défi relevé haut la main et élevé au niveau professionnel.

La salle résonne encore des rires et des applaudissements de cette soirée inoubliable !

Les membres de la troupe remercient tous ceux qui ont eu la gentillesse de venir les soutenir et espèrent que le « bouche à oreille » amènera de nouveaux spectateurs à leurs futures représentations.





■ ■ ■ **Fête des voisins**

Les résidents de l'Impasse Pagomal ont organisé la Fête des Voisins le 27 mai. Cette fête, invention française, a pour but de resserrer les liens entre habitants d'un même quartier, un moment partagé pour une plus grande proximité entre voisins.

C'est dans cet état d'esprit qu'une vingtaine de personnes, adultes et enfants de l'impasse Pagomal, se sont retrouvés autour d'un repas improvisé pour partager un moment fort de convivialité. La rue a pris des airs de fête champêtre, l'ambiance musicale aidant, les discussions se sont poursuivies jusque tard dans la nuit.

Une parenthèse joyeuse qui ne demande qu'à revivre pour l'édition 2017.



■ ■ ■ **Après-midi seniors**

Pour la deuxième année consécutive la Commission Solidarité a organisé pour les seniors du village une après-midi récréative le 2 juin 2016. Cette invitation a reçu un vif succès puisque près de deux cents personnes sont venues assister au spectacle.



Les institutions montbetonnaises étaient bien représentées par les pensionnaires des EHPAD Pagomal et Saint Jean Marie Vianney, de la maison Saint Raphaël, du Centre Belissen.

Cette après-midi a été animée par la chorale du Pôle Senior de Montauban venue présenter son nouveau répertoire. La représentation se voulait conviviale, au plus près de son auditoire et participative.

Les spectateurs ont ainsi été invités à chanter, ce qu'ils ont fait avec joie et talent.

Nous avons passé une après-midi très agréable, qui s'est clôturée autour d'un goûter offert par la Municipalité.

L'ensemble des participants a apprécié ce moment de détente.

Devant le succès de cette manifestation, la Commission solidarité a reçu plusieurs propositions pour l'an prochain, elle va donc se remettre au travail pour organiser au mieux ce moment de partage, de rencontre et de détente pour nos seniors.



■ ■ ■ Association Française contre la Myopathie (AFM)

Le Comité d'Organisation du Téléthon de Montbeton est composé d'un groupe de bénévoles issus des forces vives de notre village.

Notre mission est de participer à cette mobilisation exceptionnelle pour vaincre la maladie.

Le Téléthon est un élan de solidarité unique avec pas moins de 5 millions de participants chaque année.

Nous donnons ainsi à l'AFM Téléthon les moyens de mener le combat contre la maladie.



Montbeton participe donc à cette aventure humaine qui construit un véritable lien social.

Grâce à l'aide de la quasi-totalité des associations du village, aux commerçants, artisans et professions libérales de la commune et de ses environs, nous avons pu organiser en 2015 la Grande Soirée de la Solidarité qui a encore connu un franc succès.

Cette manifestation et les différents dons nous a permis de collecter **4120,27 € à l'AFM TELETHON.**

Plus que jamais notre soutien et notre mobilisation restent indispensables, pour les thérapies innovantes, pour les maladies neuromusculaires et pour les affections plus fréquentes comme les atteintes cardiaques en général.

Vous pouvez, si vous le désirez nous rejoindre au Comité d'Organisation, pour apporter de nouvelles idées de manifestations pour les futurs Téléthons. (Mairie : 05 63 67 40 10).

■ ■ ■ La Maison des Copains



Lors de leur dernière assemblée générale, les assistantes maternelles ont élu les membres du bureau de l'association Assmatt. Ont été élues Sandrine Vergnes, Présidente ; Claire Marchès, Vice-présidente ; Corinne Ulmet, secrétaire et Nathalie Hernandes, trésorière.

Les « nounous » se retrouvent tous les mardis et jeudis matin dans leur salle dédiée et qu'elles ont affectueusement baptisée « la Maison des Copains ». Ces rendez-vous leur donne la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences dans la pratique quotidienne de leur métier.



Ces moments permettent aux enfants et aux assistantes maternelles du village de se retrouver autour d'un goûter, de partager des moments d'activités et de jeux entre « petits copains ».



Les ateliers éducatifs (ateliers de musique, activités manuelles) proposés constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis. L'association fait notamment appel à un intervenant musique qui vient régulièrement faire chanter les enfants.

Cette année elles ont fait appel à une intervenante en danse qui les a fait évoluer sur le thème "Danse Africaine". Les enfants ont également pu utiliser des instruments typiquement Africains.

■ ■ ■ Une saison au Sambo

La cérémonie des remises des grades, médailles, ceintures et diplômes avaient lieu le 3 juin en présence de parents, amis, élus et des nombreux licenciés.

Le Président Jean Claude CERUTTI a retracé l'activité et les résultats de la saison. Un club dynamique avec un effectif d'environ 170 adhérents sans oublier les cadres diplômés, les brevets d'état et fédéraux et comptant dans ses rangs des athlètes au statut international.



Sur le plan national, lors du championnat de France à Villeurbanne, le club remporte 7 médailles, 3 en or et 4 en bronze.

Sur le plan international, les adhérents se distinguent en remportant des médailles d'or et de bronze aux coupes d'Europe par équipe de Manchester, championnat du monde juniors espoirs, coupe d'Europe à Madrid, championnat d'Europe juniors espoirs à Toulouse, coupe d'Europe séniors à Kazan, Grand Prix de Paris.

Les arbitres, participants largement aux résultats du club, ont également été honorés.

Les bénévoles, qui travaillent souvent dans l'ombre, ont été distingués par des diplômes et des médailles en récompense de l'implication et services rendus à la discipline.

Gage de qualité le club est titulaire des deux labels nationaux animation et performance en sambo, centre national du grand ouest de formation des cadres fédéraux de lutte, de sambo et de grappling, il est agréé club élite régional validé par le ministère des sports jusqu'en 2017.

Le club propose au public une activité sambo ouverte aux enfants à partir de 6 ans. Elle sera assurée durant l'été le samedi matin de 9h à 12h à la salle située chemin de Montagne.



■ ■ ■ Lous aynats de Mountbetou

Le club des aînés, forte de ses 278 adhérents, est bien enraciné dans la commune depuis près de 40 ans. L'association a été fondée en 1978 sous l'impulsion de Mr François DAEDER dont il fût Président durant de nombreuses années. Mme Pierrette VISINTIN lui succède à partir de 2013.

Moyennant une cotisation annuelle de 10 €uro pour 2016 les activités proposées sont très variées et diversifiées pour satisfaire tous les goûts :

LOTO : deux mardis par mois attirant près de 100 personnes y compris des communes avoisinantes.

PETANQUE : deux mercredis après-midi par mois. Un repas et un concours sont organisés une fois par mois d'avril à octobre.

BELOTE : tous les jeudis après-midi également animés par un repas une fois par mois d'octobre à mars.

Une chorale s'est constituée en 2015. Elle est orchestrée et animée par Louis Daydé tous les mercredis matin. Elle remporte un grand succès avec près de 30 membres.

L'activité randonnées : sous la direction de Louis Roland, emmène les marcheurs tous les vendredis sur des itinéraires variés dans le village, le long du canal ou simplement en campagne.



Le repas de Noël 2015 animé par l'orchestre ALIBERT a fortement marqué les convives. Une journée inoubliable et festive où chacun s'est laissé emporter par le répertoire de chansons de variétés.

Ainsi le club des aînés contribue à lutter contre l'isolement en proposant tous ces moments de détente, de partage et de distraction. Adhérer à ce club est peut-être le meilleur moyen d'éviter la solitude et garder un lien social au sein de la communauté ou simplement pour le plaisir de rester actif et se lier d'amitié avec d'autres personnes.

Les membres définissent eux-mêmes leur état d'esprit convivial pour ne pas dire familial.

Les membres du bureau :

Présidente : Pierrette VISINTIN

Vice-Président : Alain ESCUR

Secrétaire : Simone MOULIS

Trésorier : Jean Claude BERTOLOTTI

Trésorière Adjoint : Antoinette DAYDE

Tél 05 63 67 43 03



Joueurs de l'USM et Monbetonnais !

Trois joueurs professionnels de l'USM RUGBY ont élu domicile à Montbeton.

Nous avons voulu en savoir un peu plus sur les motivations et ressenti du choix de résidence dans notre village, leur famille, et leur parcours sportif.

YAN RUEL GALLAY



Pour quelle raison avoir choisi Montbeton à votre arrivée à l'USM ?

Nous avons choisi Montbeton car le climat de tranquillité et de proximité des commerces correspondait à notre précédente ville près de Bourgoin.

Que pensez-vous de notre village ?

Village en pleine évolution, calme et pratique grâce aux commerces.

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre famille ?

Nous sommes jeunes parents d'un garçon prénommé Milo.

Notre fils est donc natif de Montbeton.

Pouvez-vous nous expliquer votre parcours rugbystique ?

J'ai fait ma formation au LSBJ.

J'ai intégré l'équipe de France de rugby à 7.

Je suis professionnel au sein de MTG 15 depuis maintenant 5 ans.

DAVID BYRNES



Pour quelle raison avoir choisi Montbeton à votre arrivée à l'USM ?

Cela me semblait être l'endroit idéal pour ma famille. Un petit village tranquille avec les commerces essentiels et une école.

Que pensez-vous de notre village ?

C'est propre et bien entretenu. On a l'essentiel ici avec école, superette, pharmacie... et si besoin on reste

proche de Montauban. C'est un village jeune et dynamique qui continue de se développer.

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre famille ?

J'habite avec ma compagne française et nous avons deux enfants, Léo, 4 ans et demi et Lilas, 4 mois.

Pouvez-vous nous expliquer votre parcours rugbystique ?

J'ai commencé le rugby à Gors en Afrique du Sud et j'y ai joué jusqu'à mes 20 ans. Ensuite j'ai fait un passage par le centre de formation de Narbonne. Ensuite j'ai joué à Vitrolles pendant 3 saisons avant d'arriver en 2011.



VUNGAKOTO LILO

Pour quelle raison avoir choisi Montbeton à votre arrivée à l'USM ?

Village calme, école proche de la maison pour les enfants.

Que pensez-vous de notre village ?

Joli village, calme et proche du stade de Montauban.

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre famille ?

Je vis en couple et nous avons 2 garçons et depuis quelques semaines une petite fille.

Pouvez-vous nous expliquer votre parcours rugbystique ?

J'ai commencé le rugby à l'âge de 19 ans au Tonga.

Puis j'ai joué 2 ans en Angleterre et suis arrivé en France, à Bordeaux en 2009.

■ ■ ■ Arbre de Noël

Le dernier jour d'école avant les vacances de Noël représente pour les élèves une date bien particulière dans le calendrier scolaire.

Ce jour-là une ambiance inhabituelle s'installe dans les classes ! En effet les enseignants délaissent un peu les manuels scolaires, les élèves ne récitent plus les tables de multiplications, les cahiers et crayons restent bien sagement dans les cartables.

Au programme activités ludiques et instructives, repas gastronomique à la restauration scolaire, goûter gourmand et friandises.

Le Père Noël s'est invité à la fête en distribuant, de classe en classe, de merveilleux cadeaux. Parmi ceux-ci ils ont pu découvrir des équipements sportifs, des jeux de sociétés et bien d'autres surprises qui feront le bonheur des enfants durant les récréations. Le Père Noël a créé cette année la surprise en offrant individuellement un livre à chaque élève et en expliquant que les jeux et équipements offerts seront utilisés par toutes les classes selon un système de partage et de roulement. Une façon déguisée d'enseigner la notion de partage entre élèves.

La complicité et l'implication infaillible des bénévoles de l'Association des Parents d'Elèves AP2EM, de la Municipalité, des agents communaux scolaires et périscolaires et des enseignants ont largement contribué à la réussite de cette journée.



Carnaval des écoles

Maternelle et élémentaire étaient au rendez-vous pour le traditionnel carnaval des écoles le 1er et 8 avril. Un évènement qui a tenu toutes ses promesses malgré un temps gris et assez frais. Mais cela n'a pas entamé pour autant l'enthousiasme des enfants et des adultes accompagnateurs.

Les enfants étaient tous déguisés et maquillés, fiers d'exhiber leurs déguisements dans un très beau défilé de costumes colorés et originaux.

Pour chaque école la fête avait débuté dans une ambiance dansante, chaque classe présentant des chorégraphies dépaysantes et modernes devant un public attentif.

Le personnel communal et les enseignants de l'école maternelle étaient difficilement reconnaissables dans leurs costumes. Les enseignants de l'école élémentaire ont opté pour le thème de la mer, en référence au jour choisi du carnaval un 1er avril. Aux côtés des poissons bleus, il y avait des pêcheurs, des marins et de nombreux petits pirates.



La joyeuse parade a déambulé jusqu'à la Place Alibert pour une halte animée durant laquelle Mme Carnaval a été soumise au supplice du bûcher sous les cris et les applaudissements des enfants. Tandis que les enfants de l'école maternelle faisaient danser Mr Carnaval vers le ciel.

Le cortège a ensuite repris le chemin de l'école pour profiter d'un goûter préparé par les parents.



La grande lessive



Les animateurs et les enfants du périscolaire du groupe scolaire ont participé à la manifestation «La Grande Lessive» le 24 Mars sur le thème «faire bouger les lignes».

«La Grande Lessive» est une installation artistique éphémère bisannuelle faite par tous.

Depuis sa création en 2006, c'est la dix-huitième édition. En reprenant le principe d'étendage du linge comme modalité première d'exposition, «La Grande Lessive» propose de développer le lien social grâce à la pratique artistique. Sous la forme de plusieurs milliers d'installations simultanées dans le monde entier

le temps d'une journée, il s'agit de rassembler les réalisations et, en quelque sorte, les effets d'une famille qui s'ignorait. Depuis sa création, plusieurs millions de personnes de tous les âges et de toutes les conditions y ont déjà pris part dans de nombreux pays, sur les cinq continents.

Deux fois par an, des fils à linge sont tendus à l'intérieur ou à l'extérieur des sites choisis par des collectifs locaux : établissements scolaires, écoles d'art, mairies, musées, médiathèques, bibliothèques, services hospitaliers, maisons de retraite, centres aérés, entreprises, locaux associatifs, cités, places publiques, rues, etc. Le jour de «La Grande Lessive», les usagers de ces lieux sont invités à accrocher une réalisation (dessin, peinture, collage, photomontage, photographie, poésie visuelle, conception numérique, etc.) à deux dimensions à l'aide de pinces à linge pour une durée limitée à cette journée.

Nul besoin d'être artiste, cette initiative sollicite la créativité et rassemble les générations.

C'est le fait d'agir ensemble, en même temps, en divers lieux, avec des objectifs et des dispositifs communs, qui compose une œuvre.

J'aime ma planète !



Dans le prolongement de la COP 21 qui s'est déroulée à Paris et pour sensibiliser les élèves au réchauffement climatique, un olivier a été planté par les agents communaux, le 14 décembre dans l'enceinte de l'école. Il représente le symbole de la participation des élèves montbetonnais à une planète moins polluée.

Lors de cette cérémonie les élèves ont découvert une plaque placée au pied de l'arbre sur laquelle on peut lire l'inscription « J'aime ma planète ». Les élèves, parents, agents communaux et les élus ont écouté un texte écrit par les élèves de CM2 expliquant les enjeux de la COP 21.

Pour continuer dans ce projet mais à l'échelle de l'école, une poubelle à compotes a été réalisée par les élèves d'une classe de CM1 pour sensibiliser un peu plus les enfants au tri des déchets. Sous forme de jeu (une cible), les élèves peuvent, de



façon ludique, jeter leurs compotes dans cette poubelle haute en couleurs.

La COP 21 en quelques mots :

La première Conférence des Parties signataires de la Convention Climat s'est réunie à Berlin en mars 1995. La Conférence de Paris de 2015 sur le climat a eu lieu du 30 novembre au 11 décembre. Elle est la 21e conférence des parties (d'où le nom COP21). Chaque année, les participants de cette conférence se réunissent pour décider des mesures à mettre en place, dans le but de limiter le réchauffement climatique. Un accord universel a été adopté par l'ensemble des 195 Etats participants. Ce pacte qui entrera en vigueur en 2020, doit

permettre de réorienter l'économie mondiale vers un modèle à bas carbone, ce qui implique un abandon progressif des ressources charbon, pétrole, gaz et un essor des énergies renouvelables. Cet accord est plus ambitieux que l'objectif initial de la COP21 qui visait à contenir le réchauffement sous le seuil des 2 °C. Il prévoit de le maintenir bien en dessous de 2 °C et de poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C.

C'est le début d'un processus exigeant qui va demander un effort industriel et social extrêmement important mais nécessaire si l'on veut garder une terre à partager et viable pour les générations futures.

■ ■ ■ Animations PEDT

Chaque trimestre de nouvelles activités sont proposées dans le cadre de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) et en lien avec le Projet Educatif Territorial (PEDT).

Quelques exemples :

- Défi Domino, avec une vidéo diffusée sur le site facebook de l'Alae. Défi envoyé à d'autres Alae, dans le but de créer une chaîne européenne autour de la citoyenneté.
- Participation au carnaval de l'école élémentaire et maternelle, Carnaval Européen, avec décoration des cours
- Fabrication de nichoirs pour les oiseaux installés à divers endroits du village
- Intervention de l'Association « Les Filoutes » avec broderie d'un petit coussin. En 6 séances les filles ont appris à broder : un ourson, un cœur, des lettres ... Résultats magnifiques !
- Intervention de l'Association UNIHART Mme Bernard avec tout d'abord 2 vidéo conférences pour une approche du dessin puis 6 séances d'apprentissage du dessin.
- Interventions des enseignantes Mmes Lefèvre et Panien avec des activités jeux de sociétés en Anglais pour l'une et jardinage pour l'autre.



Activités sportives diverses : judo, Beach-Ball en salle, hockey, fléchettes, pétanque, foot, hand-ball et sorties vélo.



- Création de push-car et de fusées afin de participer aux 50 ans des FRANCAS le samedi 11 juin : les enfants de l'ALAE ayant contribué aux réalisations et ont pris part aux courses de Push-car et aux lancements des fusées.



Bien d'autres activités sont toujours proposées comme les ateliers créations, lecture, jeux de société, danse ou cuisine.

Une exposition dans les locaux de l'Alae a permis aux parents de découvrir les nombreuses réalisations de leurs enfants. Cette présentation s'est terminée autour de dégustation de gâteaux anglais fabriqués par les enfants.



■ ■ ■ Animations au restaurant scolaire

Le personnel du restaurant scolaire s'associe toujours aux différentes animations proposées par les animateurs ou les enseignants. Martine, notre cuisinière inspirée, redouble d'imagination pour proposer des menus suscitant découverte et enthousiasme gustatif.

Ainsi la semaine du 04 au 08 avril a été consacrée aux spécialités culinaires des Pays de Loire, Bretagne et Normandie. Les enfants ont pu déguster les différentes salades bretonne, nantaise ou bretonne, canard à la rouennaise, les galettes, crêpes ou far breton.

Ensuite la « cantoche », comme tout le pays, s'est mise à l'heure de la coupe d'Europe de football.

Du 13 au 24 juin les menus ont pris les couleurs des différents pays européens. Les enfants ont ainsi pu découvrir la morue portugaise, le goulash tchèque, le gratin de pomme de terre à la russe, la paëlla, les gaufres et crème anglaise. Le tout en évoquant les résultats sportifs et les prouesses de leurs joueurs favoris.

Enfin le 01 juillet, pique-nique géant avec un menu « anglais » dans le cadre de la journée festive sur le thème de l'Angleterre, à l'initiative des enseignants de l'élémentaire en collaboration avec les intervenants du périscolaire.



La Résidence Pagomal participe à l'Etude Nationale des Coûts 2016

Les études nationales de coûts à méthodologie commune (ENC) sont des enquêtes annuelles menées par l'Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (ATIH¹) dans les établissements de santé et les établissements médico-sociaux (EHPAD).

Missionnée par la Direction Générale de la cohésion Sociale (DGCS) et financée par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), l'ATIH conduit chaque année une ENC avec des établissements sélectionnés parmi les établissements volontaires selon des critères de représentativité de l'activité.

L'établissement qui participe à l'étude doit recueillir pendant un an les informations nécessaires à l'évaluation détaillée des coûts et de leurs déterminants. Ces informations, transmises à l'ATIH tout au long de la démarche, sont de trois types :

- données anonymes descriptives des résidents accueillis : concernant les soins dispensés (PATHOS) et la perte d'autonomie (AGGIR) ;
- données relatives aux temps passés par l'ensemble du personnel auprès de chaque résident (anonyme) pendant une semaine type (tous les trimestres, soit 4 fois dans l'année) ;
- données comptables complètes de l'année.

La participation à une campagne d'enquête engage l'établissement sur un an et demi, depuis la formation des équipes dispensée en tout début d'année par l'ATIH, jusqu'à la validation des données comptables annuelles transmises au début de l'année suivant le recueil.

L'ENC en EHPAD intègre aussi les charges de « soins de ville » grâce aux informations transmises par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (ensemble des soins remboursés par l'assurance maladie aux résidents de l'établissement : médicaments, analyses médicales, transports, consultations, kinésithérapie,...).

Ces charges sont ventilées sur les activités de l'établissement selon :

- 6 activités principales : Blanchisserie, Restauration, Hôtellerie générale, Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, Soins dispensés, Activités et Organisation du lien social ;
- 3 activités auxiliaires : Gestion générale/Management, Immobilier, Charges financières.

L'étude doit permettre d'élaborer une typologie regroupant les résidents ayant des modalités et un coût de prise en charge homogènes. Pour le compte du ministère, l'ATIH utilise les référentiels ainsi constitués pour étudier les évolutions des modèles de financement des établissements sanitaires et médico-sociaux.

La Résidence Pagomal a candidaté et a été retenue pour participer à l'ENC 2016.

Pourquoi avons-nous candidaté ?

Cette participation nous permettra d'identifier et centraliser toutes les données de coûts (dépenses médicales, paie, achats...), de consolider nos outils de contrôle de gestion, de mieux nous connaître.



Nous pourrions ainsi comparer nos coûts à ceux du référentiel, puis prendre des mesures pour optimiser et améliorer notre fonctionnement.

Mais c'est aussi et surtout un projet qui fédère l'équipe autour d'un objectif commun :

- améliorer en permanence les services apportés à nos résidents !

1- L'ATIH, fondée en 2000, est un établissement public de l'État à caractère administratif placé sous la tutelle des ministres chargés de la santé, des affaires sociales et de la sécurité sociale. L'agence est chargée de la collecte, l'hébergement et l'analyse des données des établissements de santé ; la gestion technique des dispositifs de financement des établissements ; la réalisation d'études sur les coûts des établissements ; l'élaboration et la maintenance des nomenclatures de santé. L'agence intervient sur le secteur sanitaire des quatre champs de l'activité hospitalière : médecine, chirurgie, obstétrique (MCO), hospitalisation à domicile (HAD), soins de suite et de réadaptation (SSR), psychiatrie et depuis 2015 sur le secteur médico-social (EHPAD).

Rencontres Intergénérationnelles

Rapprocher les générations en faisant coexister crèches et maisons de retraite, voilà le pari de la micro-crèche « Le Jardin des Bibie's » et les résidents de l'EHPAD RESIDENCE PAGOMAL qui osent croire aux vertus de la mixité intergénérationnelle. Un moyen de rompre l'isolement des personnes âgées. Et, pour les enfants, l'occasion de tisser des liens avec la génération de leurs grands-parents.

Ainsi une rencontre est organisée une fois par mois entre les enfants et les personnes âgées. Durant ces séances les participants partagent différents ateliers pour des moments d'échanges et de découvertes. De véritables liens se créent entre les générations, chacun apprend à s'adapter à un nouveau lieu et nouveau groupe, partage un moment de détente et de convivialité. Une bonne idée, si l'on en croit les témoignages des protagonistes.

Pour qu'un tel projet réussisse et se pérennise, un dialogue entre les professionnels de chaque structure est nécessaire afin de réfléchir à de nouvelles propositions et aux objectifs d'une telle rencontre entre ces deux générations.



EHPAD Saint-Jean-Marie Vianney 105 printemps pour Hélène Valette

Hélène Valette a fêté ses 105 ans à la Maison de Retraite Saint Jean Marie Vianney entourée des résidents, du Directeur Xavier Delaitre, du personnel et des élus municipaux.

Née le 23 avril 1911 à Paris, Mme Valette séjourne depuis le 1er août 1996 à la résidence.

Même si les épreuves de la vie ne l'ont pas épargnée, les années se succèdent sans entamer son dynamisme depuis son admission il y a déjà presque 30 ans. A la voir vivre et se projeter encore dans l'avenir, on l'envie, forcément. Le large sourire comme étendard et rempart contre cette lointaine fatalité.

Laissant les secrets de la longévité à percer aux spécialistes Hélène a profité de la petite cérémonie organisée en son honneur. Elle a pu profiter du spectacle musical interprété par la chorale Les Piémontais, des bouquets de fleurs et des chocolats qu'elle affectionne tout particulièrement.



Maison «Saint-Raphaël» Missions étrangères



En plein cœur de la ville de Montbeton, une solide bâtisse blanche, un parc ombragé, quelques personnes âgées qui s'y promènent...une atmosphère de paix, il s'agit de la maison St Raphaël, maison de retraite des missions étrangères dont la maison Mère se situe à Paris, rue du Bac.

100 ans d'histoire.

Depuis le XVIIIe siècle, la Société des Missions étrangères de Paris a envoyé en Asie près de 4 500 prêtres. Elle n'en compte plus maintenant que 240, mais tâche, malgré des effectifs réduits, de continuer de servir les Églises qu'elle a contribué à fonder. Des coopérants laïcs (il y a plus de filles que de garçons) partent de plus en plus nombreux en mission en Asie, en lien avec les Missions étrangères de Paris, pour quelques mois voire un ou deux ans de coopération. De base de départ pour les nouveaux missionnaires, le séminaire de la rue du Bac est ainsi devenu récemment un centre d'accueil pour les prêtres asiatiques qui viennent poursuivre des études à Paris. La société des missions étrangères a fêté en 2008 ses 350 ans. 21 séminaristes sont actuellement en formation pour les Missions étrangères de Paris.

Les missionnaires âgés, à la retraite, résident à La maison St Raphaël. Cette résidence a accueilli des centaines de missionnaires dans le passé, comme maison de repos.

Précisons que ces pères ne viennent dans cet établissement que s'ils ne peuvent plus assurer leur mission pour raison de maladie car ils sont voués à exercer leur apostolat jusqu'à la fin de leur vie.

Le Père Supérieur nous a fait l'honneur d'une visite guidée de ce magnifique lieu.

A l'entrée, la statue de St François-Xavier Patron des Missions (co-fondateur des Jésuites avec Ignace de Loyola

grand missionnaire au Japon et en Inde), précurseur du dialogue interreligieux.

A l'origine, le domaine de « Beauséjour » (qui servait à des réunions galantes) fut acheté par le marquis Jacques de Bellissen. Puis la comtesse Flore Elisabeth de Mesnard (fille de Jacques de Bellissen) en fit don au Missionnaire en 1885. Un sentier mène à un endroit non visible de l'extérieur. Il s'agit du cimetière des pères missionnaires. On ne peut s'empêcher d'avoir une pensée émue pour ces hommes qui ont consacré leur vie entière à transmettre leur foi. Des tombes simples avec des croix toutes semblables, sans fioriture, des noms de missionnaires, des noms de lieux lointains comme : Laos, La Corée, Tonkin, Mysore... On ne peut qu'éprouver un immense respect pour tous ces hommes, parfois morts en martyrs.

Petit à Petit, les tombes des missionnaires s'enroulent autour de la chapelle Notre Dame des Martyrs. L'Asie toute entière nous entoure, chaque nom évoque l'histoire, parfois tragique, d'une mission : Nagasaki, Tokyo, Osaka, Hakodate, Seoul, Taëgu, Moukden , Kirin...

L'Archange Raphaël (qui signifie « Dieu guérit ») veille sur leur repos...

Un parc de 6000 m² entoure les missions on peut y faire une agréable promenade et se recueillir dans la petite chapelle Notre Dame des Martyrs.

L'intérieur des bâtiments est aménagé en toute simplicité, d'une propreté irréprochable.

L'établissement compte 26 personnels civils (intendant, cuisinier, femmes de ménage, aides-soignantes, jardinier etc.) et 24 Pères y résident actuellement. Leur chambre est simple mais dispose de tout le confort nécessaire (douche, toilettes et téléviseur).

Dans le bâtiment principal se trouve la chapelle. Une messe est dite tous les jours et chacun peut y assister. La chapelle est épurée, un puits de lumière lui confère cette douceur incroyable.

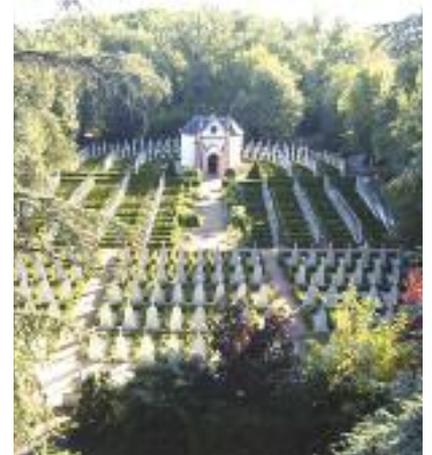
A l'arrière de l'Autel, le mur représente une mappemonde avec l'Asie au centre en transparence comme pour témoigner de leur foi, leur apostolat missionnaire à travers toute l'Asie.

La chapelle est en demi-cercle et les parois latérales peuvent coulisser pour l'agrandir en cas de besoin.

Un des bâtiments est aménagé en « maison d'accueil » pouvant si besoin recevoir les familles des Pères ou de temps à autres des groupes en relation avec les missions.

Le Père Supérieur nous a fait l'honneur de raconter l'histoire de Tobie : Tobit est un Juif pieux qui a fait partie de la déportation à Ninive. Victime d'une maladie des yeux, il devient aveugle et réduit à la misère. Son fils, Tobie part alors dans un long voyage pour recouvrer une créance. Il y rencontrera sa future épouse, Sara, victime d'un démon qui fait périr ses fiancés au fur et à mesure qu'ils se déclarent... Tobit sera guéri de sa cécité et Sara délivrée de son démon grâce à l'intervention d'un ange, Raphaël, qui va accompagner Tobie tout au long de son voyage.

Un grand merci au Père Supérieur qui nous a ouvert les portes de ce bel établissement.



■ ■ ■ Les gestes qui sauvent

Après les attentats de novembre 2015, de nombreux Français ont exprimé le souhait de connaître les gestes utiles pour sauver des vies.

Pour répondre à cette demande, le ministère de l'Intérieur avec l'ensemble des acteurs du secours et en partenariat avec l'Education nationale, ont organisé des séances d'initiation de 2 heures.

C'est ainsi qu'un groupe d'élus et des montbetonnais a souhaité participer à une session organisée par l'association départementale de protection civile l'ADPC82.

Maxime, formateur secondé de Michel et Justine, secouristes bénévoles de l'association a enseigné certains gestes qui sauvent comme alerter les secours, masser, défibriller et traiter les hémorragies.

Ces gestes peuvent être pratiqués lors d'accidents de la vie quotidienne ou de situations exceptionnelles comme les événements tragiques du 13 novembre 2015.

Ces sessions ont été organisées sur l'ensemble du territoire français au cours du mois de février. Elles n'ont pas donné lieu à la délivrance d'un diplôme mais chaque participant a reçu une attestation délivrée par le formateur au nom du préfet.





■ ■ ■ Vacances riment avec prudence !

Le bilan départemental de l'été 2015 présente un bilan peu flatteur avec 60 % d'augmentation du nombre des accidents, 20 % du nombre de tués, 64 % de blessés graves et 82 % de blessés légers par rapport aux mois de juin, juillet et août 2014.

La météo particulièrement estivale avait incité les usagers à se déplacer en masse sur le réseau routier. Mais la sanction des chiffres laisse penser que les règles de base du partage de la route ont été oubliées par les usagers, malgré une présence accrue des forces de l'ordre et des rappels à la vigilance routière diffusés sur tous les médias au cours de cette période estivale.

Ces dérives comportementales ont été particulièrement néfastes aux usagers les plus vulnérables : piétons et deux roues qui, à ce jour, représentent la plus grande proportion des tués (presque deux sur trois).

Alors cette année soyons vigilants et redoublons d'efforts pour faire taire les statistiques désastreuses et rendre nos routes départementales plus sûres pour nous, nos familles, nos voisins et tout un chacun.



■ ■ ■ Journée de la sécurité en moto



Les actions de sensibilisation du comportement en moto sont nécessaires au vu du bilan mortel sur les routes départementales. Depuis le début de l'année 2016 quatorze personnes sont décédés d'un accident de la route et cinq d'entre elles étaient des motards.

L'association Pleins Phares 82 organisait Dimanche 22 Mai pour la deuxième année consécutive « la journée sécurité ». Près de soixante dix «motards» se sont retrouvés à l'Espace Jean Bourdette pour une journée basée sur la sécurité.



La journée a été bien remplie avec la participation de la gendarmerie motorisée, du SDIS, du conseil départemental et de la mairie de Montbeton.

Au programme : projection d'un film sur les trajectoires de sécurité à l'usage des motocyclistes et de la gendarmerie, divers ateliers sur les thèmes du code de la route, des premiers secours et un plateau sur la pratique de la «maîtrise du véhicule».

■ ■ ■ Cambriolage

Les services de gendarmerie signalent une recrudescence des cambriolages dans le village et ses alentours.

Restez vigilants et n'hésitez pas à signaler tout fait suspect. Les témoignages apportés peuvent se révéler capitaux pour l'identification des auteurs et la découverte des objets dérobés. La description des suspects et du véhicule utilisé permet bien souvent une orientation d'enquête.

Outre les bons réflexes qui vous sont présentés ci-dessous, la lutte contre les cambriolages peut être renforcée avec votre participation. Ces derniers se déroulant en pleine journée, cette situation réclame une vigilance accrue de la part de tous.

Les bons réflexes...

Attention au démarchage en début de matinée (ou dans la journée). Il peut s'agir de repérage pour le soir ou le lendemain.

- Ne claquez jamais votre porte sans la fermer à clé.
- N'oubliez pas que plus de la moitié des cambriolages ont lieu en plein jour, de préférence l'après-midi, quand on est parti faire des courses, chercher les enfants à l'école, promener son chien ou tout simplement au travail...
- Réfermez les fenêtres durant vos absences et équipez les plus faciles d'accès de barreaux (sous-sol ou sur rue).
- Renforcez votre porte d'entrée (serrure 3 points de sûreté, porte blindée...).
- De même, si vous possédez un système d'alarme, enclenchez-le chaque fois que vous sortez.
- N'utilisez pas les "cachettes" classiques pour ranger vos clés : boîte aux lettres, sous le paillason, sous le pot de fleurs, etc...

Pendant votre absence...

- Vous pouvez utiliser des programmeurs électriques pour allumer régulièrement une lampe et éclairer votre jardin de détecteurs de présence.
- Veillez à ce que la végétation ne soit pas trop haute et ne cache ni porte ni fenêtre.

Les mesures d'anticipation...

- Par mesure de sécurité, prenez des photos de vos objets de valeur (hifi, meubles, tableaux, bijoux...) et notez le numéro de série quand il existe. Ces informations faciliteront le remboursement par l'assureur en cas de vol ainsi que le travail des forces de l'ordre.
- Rangez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : bijoux, carte de crédit avec code confidentiel...

Vous êtes victime d'un cambriolage...

- Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets.
- Laissez les lieux en état pour préserver les traces et les indices lors des opérations de police technique et scientifique.
- Faites rapidement opposition sur les chéquiers, cartes bancaires ou titres volés.
- Appelez directement la gendarmerie en composant le 17.

Soyez des voisins vigilants...

- Les témoignages apportés peuvent se révéler capitaux pour l'identification des auteurs et la découverte des objets dérobés.
- N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects en informant la gendarmerie ou la police. N'intervenez pas vous-même.
- Les descriptions des suspects et du véhicule utilisé doivent être relevés (immatriculation, couleur, modèle).





Le civisme, c'est l'affaire de tous ! Il est important que chaque habitant soit sensible au respect des règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui et de l'environnement. C'est l'occasion pour chacun de marquer son attachement à notre commune, de donner du sens à ses droits et devoirs de citoyens.



■ ■ ■ Respect des espaces

Les beaux jours sont de retour et donnent envie de pique-niquer et de s'adonner aux joies de la pétanque.

Pour vous accueillir, la Commune dispose et vous fait profiter de nombreuses aires d'accueil comme notamment la halle de pétanque et l'espace boisé près de l'Espace Jean Bourdette.

Tous ces équipements ont été pensés et conçus pour un maximum de confort. Il revient donc à chacun d'en prendre soin et d'appliquer les consignes élémentaires pour profiter dans le respect des sites et des voisins.

Afin de garder ces espaces agréables et propres toute l'année il suffit d'un petit geste de chacun.

Plusieurs poubelles ont été installées et les usagers n'ont donc plus d'excuses pour laisser derrière eux les déchets.

La municipalité vous remercie de bien vouloir conserver ces sites dans l'état où vous les trouvez.

L'été s'installe et avec les rayons de soleil un nécessaire rappel du respect des règles de voisinage s'impose pour un vivre ensemble harmonieux et serein !

■ ■ ■ Brûlages des végétaux



Le brûlage à l'air libre, ou par tout autre procédé, des déchets ménagers est interdit. Il incombe à la communauté de communes de procéder à leur élimination à l'aide des containers poubelles individuels.

Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) par les particuliers sur leurs propriétés est également interdit pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, pour éviter aussi les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée et /ou pour éviter en période de sécheresse, la propagation d'incendie si les feux ne sont pas surveillés. Il incombe aux particuliers d'apporter leurs déchets en déchèterie (ECOSUD à Montauban et la DRIMM à Montech).

■ ■ ■ Nuisances sonores



Des plaintes parviennent régulièrement en mairie concernant les nuisances sonores causées par le voisinage et de diverses origines.

Les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tous dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles et d'habitations, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc...sont limités :

Les jours ouvrables (du Lundi au Samedi inclus) de 8h à 12h et de 14h à 20h.

Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

■ ■ ■ Giratoire

Le nouveau giratoire situé à l'angle de la Place Alibert, du chemin de Montagne et des rues Maurice Sirac et route d'Escatalens est terminé et opérationnel depuis plusieurs mois déjà.

Ce projet a été décidé par la Municipalité avec le concours et le financement de la Communauté du Grand Montauban.

Des travaux préalables pour améliorer la visibilité avaient été entrepris avec l'achat et la démolition de l'ancienne maison mais cela n'était visiblement pas suffisant. En effet on déplorait encore trop d'accidents et surtout une vitesse excessive de certains conducteurs dans ce secteur.

Cette nouvelle réalisation règle ces problèmes et apporte un nouveau cachet à ce quartier.

Par la même occasion, mais sur une autre enveloppe financière du Grand Montauban, le parking devant le Monument aux Morts a été rénové et des trottoirs en cailloux lavés en remontant vers la route d'Escatalens ont été réalisés. Ceux-ci ont pu être élargis et les nouvelles normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite « pente douce sans marche » ont été respectées. Des barrières ont été installées pour éviter le stationnement et permettre un cheminement des piétons en toute sécurité sur cette partie.





La voirie des chemins vicinaux s'améliore tous les ans grâce à l'aide importante du Grand Montauban, de ses agents et de son matériel de goudronnage.

Chemin des Rosiers

Ce chemin a fait l'objet de travaux importants avec la réfection de la chaussée, l'étanchéité, le goudronnage et l'élargissement de celle-ci. Pour cela des poutres de rives ont été installées et les fossés creusés pour une bonne évacuation des eaux pluviales. Des zones de croisement ont également été aménagées pour faciliter la circulation.

Le carrefour du chemin avec la route d'Escatalens a été modifié, plus sécurisant avec une meilleure visibilité pour les usagers.



Chemin de la Baraque

Celui-ci a également fait l'objet de travaux de goudronnage.

RÉTROSPECTIVE



Origine de la brique rouge

Les Romains qui ont occupé la région dès le premier siècle avant Jésus-Christ ont utilisé l'abondance de l'argile et de la glaise de celle-ci pour bâtir les maisons en briques, comblant ainsi le manque de pierre. Longtemps l'homme modèle la brique à la main et la met à sécher au soleil puis il expérimente la cuisson et une fois cuit le matériau devient rose.

De nombreuses briqueteries sont construites, chacune possédant sa propre estampille. Dans la région Toulousaine la brique est appelée foraine et ses dimensions sont bien spécifiques (42 x 28 x 5 cm). Elle sert dans tous les types de construction mur, muret, encadrement etc...

Au Moyen Ages la brique rouge est exclusivement réservée dans l'architecture de prestige, les édifices religieux ou les maisons fortes mais délaissée dans l'architecture civile ordinaire au profit du bois. Elle revient en force à

la Renaissance où suite à de nombreux incendies il est décidé d'interdire l'usage du bois et de la paille et d'imposer la brique.

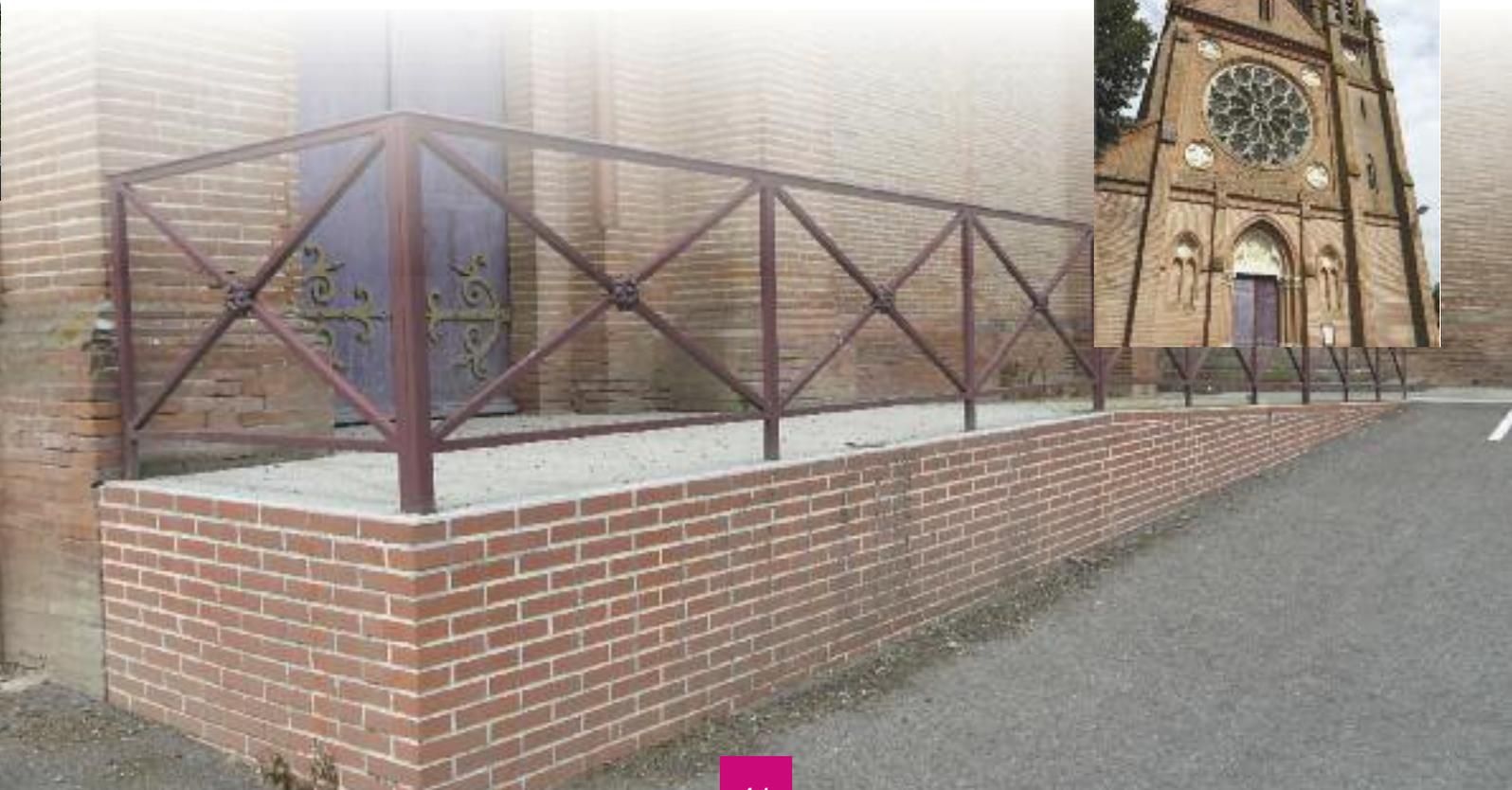
Depuis le 19e siècle la terre cuite prend ses lettres de noblesse grâce aux efforts de la famille Virebent. On leur doit un brevet déposé en 1830 : un système de presse agit comme un emporte-pièce pour découper diverses formes dans la glaise fraîche. Cette technique permet de s'affranchir des sculpteurs. C'est le début de l'industrialisation. Maison des faubourg et immeuble de



la région rivalisent d'éléments de décors de la fabrique familiale.

La brique foraine anime le paysage de la région au fil des saisons avec une variété de motifs, de forme et de couleurs au fil des saisons, rose le matin, rouge à midi et pourpre le soir.

La brique foraine est un matériau incontournable dans l'architecture du village, qu'elle soit du passé ou plus contemporaine.





Naissances

CHEHU Trystan, Bastian, Nolan	04/12/2015
BARRONES Maxence, Esteban	07/12/2015
SAMMAR Jibril	24/12/2015
BYRNES Lilas-Ann	28/12/2015
FAGULHA Layana, Filipa, Maria Das Dores	28/12/2015
ZAHAF Lyham, Amine	08/01/2016
ANDREWS GILBERT Kyle, Stéphane, Patrick	16/01/2016
REGY Camille, Victoria, Emma	03/02/2016
CHALON Roméo, Malo, Quentin	05/02/2016
ALAUZET Noëlie, Zoé, Appolline	10/02/2016
MOLINIÉ Maël	15/02/2016
AYME Evan, Pierre, Yves	25/02/2016
SAMÉLOR Mattis, Gabriel	02/03/2016
RUEL-GALLAY Milo	05/03/2016
KORRICHE Mohany, Aedan, Mohamed	21/03/2016
RICHARD Jordan, Pierre, Philippe	11/05/2016
MARCHI Liam, André, Serge	20/05/2016
GUILLOUX Faustine, Inès	20/05/2016



Mariages

BOUZERDA Farid	
CHOUIRDI Assma	12/12/2015
KASSISSE Younes	
ADAOU Najoua	12/03/2016
CARADEC Denis, Jacques	
LOIRET Marion, Marjorie, Sophie	07/05/2016



Décès

FALGUIÈRES Jean, Joseph	27/11/2015
RUELLAN René, Emmanuel, Pierre, Henri	29/11/2015
BRANCALEONE Maria, Adelina	
épouse MARIUZZO	06/12/2015
DELON Henriette épouse PATRAT	13/12/2015
HELIP Pierre	05/01/2016
CAMERLYNCK Christine	14/01/2016
OMNES Hervé, François, Remy	08/02/2016
DELAVEAU Lucette Paulette épouse BOUSSIN	22/02/2016
BLANES Jessica	26/02/2016
HELLO Marie, Françoise, Joséphine	
épouse BARTHÉLÉMY	08/03/2016
PECH Jean-Luc Gaby	11/03/2016
GATTO Marie-Louise SANZANI	28/03/2016
GROC Jacques, Jean	05/04/2016
SAINT-VANNE Pauline, Fernande épouse SAMSON	15/04/2016
CHÉRON Marcel, Charles, Maurice	22/04/2016
GONZALEZ Epifania, Francisca	
épouse HERNANDEZ	09/05/2016
MIEULET Charles, Marcelin, Laurent	26/05/2016
TROGER Abel, Louis, Henri	30/05/2016





Mairie de Montbeton

Tél. 05 63 67 40 10
 Fax 05 63 30 01 24
 Web. <http://www.ville-montbeton.fr>
 Mail : mairie-montbeton@info82.com



Groupe scolaire P. Bonhoure

Tél. 05 63 67 40 78 (Primaire)
 Tél. 05 63 67 55 37 (Maternelle)



Médecin généraliste

Docteur Tignol François
 Tél. 05 63 67 41 84



Dentistes

Dr Marie-Do. Roussel-Coullomb
 Dr Claire Berthe-Gauthier
 Dr Loubna El Baoudi
 Tél. 05 63 67 43 43



Podologue

Carine Montagnac
 Tél. 05 63 30 94 40



Infirmiers

Félicia St Martin / Céline Perrard
 Tél. 05 63 24 05 98
 Annie Moulis/Guy Zérath
 Tél. 05 63 67 48 37



Kinésithérapeutes

SCM Gastellu-Etchegorry
 Marion Fauré
 Tél. 05 63 67 48 45



Ostéopathe

Hélène Gallardo
 Tél. 05 63 20 51 88
 Port. 06 83 57 82 29



INSTITUT DE SANTE

496 ROUTE DE MONTAUBAN
 CENTRE COMMERCIAL

ORTHOPHONISTE :
 Sabrina Delord
 05.63.02.33.93/06.11.67.32.89

OSTEOPATHES :
 Smaïn Bénarbia
 06.46.84.20.21
 Romain Garrègues
 05.63.65.10.01



Taxi

Régis Paulin
 Tél. 06 50 45 16 85
 email: contact@poletaxi.fr



Pharmacie

Chaumerliac Féré
 Tél. 05 63 67 40 82



Clinique Vétérinaire

Dr Stéphane Gadot
 Dr Sabrina Trachsler
 Tél. 05 63 26 30 20



Pompiers

Tél. 18



Gendarmerie de Montech

Tél. 17 / 05 63 27 10 50



SAMU

Tél. 15 / 115 (portable)



Appel d'Urgence Européen



Transport à la demande Libellule

Tél. 05 63 63 05 35
www.libellule.montm.fr



Dépannage

Tél. 0 972 675 082



Urgence Sécurité Gaz

Tél. 0 800 47 33 33



Correspondants de Presse

Catherine Caumon (Petit Journal)
 06 82 20 41 56
catherine.caumon@yahoo.fr

Jean-Marc Etienne
 (Dépêche du Midi)
 Tél. 06 74 19 07 05

AGENDA

Date	Manifestation	Organisateur	Lieux
02/07/2016	Fête des écoles	AP2EM	Groupe Scolaire
02/07/2016	Théâtre des enfants	APODIS	Espace J.Bourdette
09/07/2016	Nocturne Cyclisme	UFOLEP	Place R. Alibert
13/07/2016	Feu artificiel Repas/Soirée Dansante	Mairie	Place R. Alibert
12,13,14, 15/08/2016	Fête du village	Comité des fêtes	Place R. Alibert
09/09/2016	Forum des associations	Commission Culture	Place R. Alibert
25/09/2016	Foulée des vendanges	ACSM	Place R. Alibert
23, 24, 25/09/16	Festival Alors Jouons		Place R. Alibert
02/10/2016	Vide Grenier	Entente Football Montbeton/Lacourt St P	Place R. Alibert
29/10/2016	Loto	Sambo	Espace J. Bourdette
06/11/2016	Fête artisanat et Saveurs Gourmandes	Comité des fêtes	Espace J. Bourdette
13/11/2016	Bourse aux jouets et vêtements	AP2EM	Espace J. Bourdette
19/11/2016	Soirée Beaujolais	Comité des fêtes	Espace J. Bourdette
04/12/2016	Loto Téléthon	Associations	Espace J. Bourdette
09,10, 11/12/16	Exposition	Ouvrages et Loisirs	Salle Tire Crabe
18/12/2016	Arbre de Noël	Commission Culture et Animations Mairie	Espace J. Bourdette
31/12/2016	Réveillon Saint-Sylvestre	AMR Rugby	Espace J. Bourdette

